

SOMMAIRE

Les clients relevant d'une agence (y compris les agences dédiées aux agriculteurs ou professions libérales) sont soumis aux conditions tarifaires applicables aux Professionnels.

Les clients relevant d'un centre d'affaires ou d'une agence spécialisée et les clients Institutionnels sont soumis aux conditions tarifaires applicables aux Entreprises.

4 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Opérations courantes Services Bancaires de Base Services en agence Tenue et arrêté de compte Fonctionnement des dates de valeur

6 Banque à distance

Par Internet Sécurisation des opérations Par téléphone Par télétransmission

8 Opérations de paiement

Cartes Services liés à la carte bancaire Virements SEPA Prélèvements SEPA / TIPSEPA Chèques Offre retirée de la commercialisation

10 Opérations d'encaissement

Espèces Virements SEPA Prélèvements SEPA Effets remis à l'encaissement Commerce électronique Terminaux de paiement électronique

12 Offres groupées de services Rythméo Fréquence PRO

14 Irrégularités et incidents

Commission d'intervention Opérations particulières Incidents liés aux chèques émis Incidents liés aux chèques remis Incidents liés aux autres moyens de paiement

15 Découverts et crédits

Facilité de caisse et/ou découvert Financer votre cycle d'exploitation Crédits d'investissement Autres prestations liées aux crédits

16 Gestion de la trésorerie

Épargne bancaire Placements financiers Parts sociales Gestion centralisée Frais divers

18 Assurances et prévoyance

Assurer vos moyens de paiement Assurer votre famille et votre entreprise Assurer vos salariés Assurer vos biens et votre exploitation Préparer votre retraite

19 Ingénierie sociale

19 Opérations bancaires à l'international Comptes en devises

Commission de change et trésorerie devises Opérations par carte bancaire en devises Virements émis vers l'étranger Virements reçus de l'étranger Remises documentaires et effets Crédits documentaires Garanties internationales

23 Résoudre un litige, exprimer une réclamation

Ce document, disponible sur notre site Internet : www.banquepopulaire.fr/rivesparis, est destiné à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Il ne peut indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 01/01/2022. Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment. Il n'est pas limitatif.

- Prix en euros, non assujettis à la TVA, sauf mention spéciale.
- Pour vos opérations réalisées à titre non professionnel, la plaquette tarifaire
 « Particuliers » est à votre disposition dans nos agences et sur notre site Internet.

<u>ÉDITO</u>

Chers clients, chers sociétaires,

Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir au quotidien une banque **simple**, **disponible et personnalisée**, et pour vous apporter les meilleurs conseils, à titre particulier ou professionnel.

- Avec l'application Banque Pop, vous pouvez gérer vos comptes du bout des doigts où que vous soyez, retrouver l'essentiel de vos comptes et profiter de services supplémentaires
- Vous pouvez contacter la Banque Populaire Rives de Paris même en dehors des horaires d'ouverture de votre agence. Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 18h.
- Un conseiller qui vous est dédié à 100% se tient à votre disposition pour vous aider au quotidien dans le choix des solutions les plus adaptées à votre situation et à vos attentes. Pour des projets plus complexes, des experts vous apportent des conseils sur mesure.

Tout au long de l'année nous réalisons des enquêtes ; vos réponses nous permettent de prendre en compte vos besoins et vos avis pour améliorer nos prestations et toujours mieux vous satisfaire.

Cette brochure reprend les tarifs des principaux produits et services liés à votre compte.

Merci pour votre confiance renouvelée.



Yus Georie

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

• Service d'aide à la mobilité bancaire (client professionnel)

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

GRATUIT

GRATUIT

14,00€

OPÉRATIONS COURANTES

· Ouverture d'un compte

Clôture de compte	GRATUIT		
• Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire (10 dernières opérations)	GRATUIT		
 Relevés de compte Relevé de compte électronique toutes périodicités (1) Relevé de compte papier, par mois Relevé de compte papier quinzaine, décadaire, hebdomadaire, journalier* Relevé de compte électronique + édition papier, par mois (2) Relevé de compte en braille, par mois 	GRATUIT GRATUIT 3,50€ I,75€ GRATUIT		
 Par relevé édité, hors mensuel gratuit e-documents Service permettant d'accéder à l'ensemble des documents relatifs aux comptes bancaires, crédits et comptes d'instruments financiers au format électronique, de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance. 	GRATUIT		
Relevé de Frais Facture professionnelle mensuelle, relevé annuel des frais, relevé annuel de frais d'encaissement par carte, relevé mensuel de frais d'encaissement par carte, récapitulatif annuel des frais de découvert	GRATUIT		
SERVICES BANCAIRES DE BASE (DROIT AU COMPTE)(3)			
(Services définis à l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte)	GRATUIT		
 l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. 			
SERVICES EN AGENCE			
• Délivrance d'un RIB ou IBAN (via Cyberplus, sur nos guichets automatiques et en agence)	GRATUIT		
 Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) Banque Populaire (euros) Avec votre carte bancaire Avec une carte à retrait unique, par opération 	GRATUIT 6,00€		

⁽¹⁾ Disponible avec abonnement Cyberplus.

• Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)

⁽²⁾ Ce service n'est plus commercialisé.

⁽³⁾ Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

SERVICES EIN AGENCE (SUITE) (sauf in	dication contraire)
• Information aux Commissaires Aux Comptes, par société	145,00€ HT
 Location de coffre Frais de location de coffre-fort, par an Effraction ou remise en état 	133,33€ HT Sur devis
 Frais de recherche de document, par document Relevé de compte Opération avec l'étranger inférieure ou égale à 6 mois supérieure à 6 mois 	7,83€ HT 43,00€ HT Sur devis
 - Autre document - Demande spécifique 	15,50€ HT Sur devis
Frais de recherche de facturette en cas de contestation fondée d'une opération en France	GRATUIT
• Frais de recherche de facturette dans le cas où la	
contestation s'avère infondée - Inférieure à 6 mois - Supérieure ou égale à 6 mois	15,12€ HT 30,25€ HT
Délivrance d'une attestation	23,00€ HT
 Frais sur commande de monnaie non retirée en agence, par mois 	12,00€ HT
TENUE ET ARRÊTÉ DE COMPTE	
Les comptes sont arrêtés à la fin de chaque trimestre et dons la facturation des commissions découlant du fonctionnement	
 Frais de tenue de compte Client professionnel, par trimestre Client entreprise, par trimestre 	55,00€ 110,00€
Ce montant représente la partie fixe de la prestation de gesti administrative et comptable liée au compte.	ion
Commission de mouvement, par trimestre (ou commission de compte) Mi	0,15% nimum 20,00€
Elle est calculée sur les opérations passées au débit du co placements et frais).	ompte (hors
Forfait de tenue de compte pour les syndicats de copropriété, par an Le forfait comprend les frais de tenue de compte, la commission de mouvement, les virements télétransmis et les SDD télétransmis par Internet.	80,00€

la commission de mouvement, les virements télétransmis et les SDD télétransmis par Internet.	
• Frais de dossier administratif, (tenue et actualisation de dossier), par an $\dot{\rm A}$ pa	rtir de 80,00€
 Derniers comptes annuels non communiqués (bilan, liasse fiscale) 	55,00€
• Frais de tenue de compte courant inactif, par an (compte inactif au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier)	30,00€(1)
 Commission de suivi, par trimestre Commission qui s'applique uniquement pour les comptes nécessitant un suivi spécifique. 	153,00€
• Fusion d'échelle de compte, par trimestre	20,00€
• Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué), par an	15,25 €

⁽¹⁾ Dans la limite du solde créditeur du compte. Le montant des frais et commissions prélevé annuellement sur un compte courant inactif est plafonné par un arrêté ministériel.

FONCTIONNEMENT DES DATES DE VAI FUR

Versement ou retrait d'espèces au guichet

(hors opérations internationales)

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre les délais techniques nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

J + I ouvré ⁽³⁾
J ⁽¹⁾
J ⁽¹⁾
J ⁽¹⁾
J ⁽¹⁾
J ⁽¹⁾
J ⁽¹⁾
J + I calendaire J + 4 calendaire J + I calendaire
CE
Tarif à l'unité) (sauf indication contraire)
GRATUIT
8,00€
11,00€
21,00€

• Service Suite Connect	
-------------------------	--

9,00€ HT

(I)

Offres q	ui ne	sont plus	commercialisées

- Cyberplus (5) découverte

GRATUIT 641€

Cyberplus (5) consultation (client professionnel), par mois
 Cyberplus (5) gestion client professionnel, par mois, à partir de

6,41 € 10,00 € 15.00 €

Cyberplus ⁽⁵⁾ gestion client entreprise, par mois, à partir de
 Module effets et prélèvements, par mois

15,00€ 5,10€

Module international, par mois
 Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation

5,10€ HT

du compte par SMS (mise en place sur Cyberplus) (5)
 Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par courriel (mise en place sur Cyberplus) (5)

GRATUIT

(1) : jour de l'opération.

(2) Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales de la convention de compte courant).

(3) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

(4) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s)

dans le cadre du produit mentionné.

(5) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur.

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

Les certificats numériques permettent de sécuriser vos opérations de banque à distance (Cyberplus et télétransmission EBICS) et vos téléprocédures.

• Certificat numérique CertEurope
Solution sécurisée pour vos transactions,
la téléc@rte grise et les appels d'offres

• Certificat numérique CertEurope

• Certificat numérique CertEurope
Si détention des 3 solutions suivantes :
EBICS TS + Suite Entreprise + CertEurope

Mise à disposition d'un lecteur PassCyberplus

 Lecteur PassCyberplus supplémentaire
 Première carte PassCyberplus
 Carte PassCyberplus supplémentaire, par an

 SECUR'PASS Pro
 GRATUIT
 GRATUIT
 GRATUIT
 GRATUIT

Dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée

• Coffre-fort numérique, par mois⁽¹⁾ (2)
Espace de stockage 15Go sécurisé pour déposer, recevoir

et classer des documents personnels et/ou professionnels,

• Confirmation de l'exécution d'un virement émis

(par sms ou courriel) (4)

GRATUIT

PARTÉLÉPHONE

Tonalité+ permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

• Frais d'utilisation des services de banque à distance par Tonalité+ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc) (3)

0,40€/min

 Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 Moviplus (client professionnel), par mois

Trompids (cherte professioninely, par mois

2,00€(4)

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, l'encours carte bancaire et les dernières opérations 2 fois par semaine.

PAR TÉLÉTRANSMISSION (4) (échange de données informatisées)

 Abonnement seul de télétransmission EBICS, par mois
 À partir de 49,60€

 Logiciel Suite Entreprise y compris la télétransmission EBICS, par mois À partir de 32,40€

• Installation, formation Nous consulter

• Confirmation de remise sans authentification forte, par remise

10,50€

(1) Sous réserve d'éligibilité au service.

(2) Pour les titulaires d'un abonnement Cyberplus.

(3) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou hors coût opérateur.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte par an , hors offres groupées de services

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le montant global de vos paiements sera débité durant le mois suivant l'utilisation ; elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte). Les cartes Visa Internationales vous permettent d'effectuer des opérations

Carte à autorisation systématique (à débit immédiat)

- Carte Visa Business Start 56.00€

 Carte de paiement internationale (à débit immédiat ou à débit différé)

- Carte Visa Business*

- Carte Visa Gold Business* Carte Visa Platinum Business*

• E-Carte Bleue Pro (paiement sécurisé sur Internet)

139,00€ 233.00€ 14.50€

56.00€

• Offre Carte Corporate (sous réserve de commercialisation) Nous consulter

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

En cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur) 7 jours/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

 Réédition du code confidentiel de la carte - Carte Visa Platinum Business

GRATUIT en mode normal ou urgent(1) - Carte Déposia - en mode normal GRATUIT

- en mode urgent (1)

17,80€ en mode urgent⁽¹⁾ - Autres cartes 9,85€ - en mode normal 17,75€

 Modification temporaire des plafonds d'utilisation de la carte (retrait et/ou paiement) en agence

- Cartes Visa Platinum Business **GRATUIT** Autres cartes 7,00€

GRATUIT • Frais d'opposition de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux

Délivrance d'une carte

- Carte Visa Platinum Business **GRATUIT** en mode normal ou urgent(1)

- Autres cartes

- en mode normal **GRATUIT**

- en mode urgent(1) 32,90€

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

Refabrication de la carte avant l'échéance	
(tous motifs sauf dysfonctionnement et fraude)	

- Carte Visa Platinum Business

- Autres cartes

Refabrication de la carte en cas de dysfonctionnement

GRATUIT 13,60€

Refabrication de la carte en cas de dysfonctionnement et fraude

Frais d'annulation carte (hors carte Déposia)

7.70€

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

 Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets Banque Populaire et Point Argent en euros GRATUIT

 Frais par retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement)

- A compter du ler retrait dans le mois Visa Business Électron 1,00€ 1.00€

- A compter du 3^{ème} retrait dans le mois Visa Business ou Visa Business Start

- Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business GRATUIT

VIREMENTS SEPA

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Cyberplus ou par télétransmission.

• Émission d'un virement SEPA (2)

- Frais par virement (occasionnel ou permanent) vers compte Banque Populaire Rives de Paris

GRATUIT

 Frais de mise en place d'un virement permanent initié en agence ou par Internet, via Cyberplus (3)

GRATUIT

- Frais par virement vers un autre établissement bancaire :

AU GUICHET DE L'AGENCE

VIA INTERNET OU L'APPLICATION MOBILE⁽³⁾

 Virement occasionnel
 6,00 €
 GRATUIT

 Virement permanent
 1,80 €
 GRATUIT

- Frais sur virements multiples télétransmis

- par remise

GRATUIT

- par virement

• Régularisation sur virement émis

- Révocation définitive d'un virement permanent

GRATUIT

- Tentative d'annulation d'un virement externe après exécution suite à une erreur client

12,00€

0.20€

• Virement fiscal, social, administratif et VSOT(4)

Initié en agence
 Initié par Internet, via Cyberplus⁽³⁾ ou télétransmis

13,50€ 5.70€

• Émission d'un virement SEPA Instantané (Instant Payment) occasionnel(5)

	VIA L'APPLICATION MOBILE
Jusqu'à 5 000€	I,00€/virement
Au delà de 5 000€ et jusqu'à 15 000€	3,00€ / virement

⁽¹⁾ Zone euro : voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 22.

⁽²⁾Virement en euros, émis vers la France ou un pays de la zone SEPA (voir détail de la zone SEPA p. 22).

⁽³⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽⁴⁾ Virement Spécifique Orienté Trésorerie.

⁽⁵⁾ Sous réserve d'éligibilité.

,	`				
DREI		IMENI	TC	CEDV	/TIPSEPA
I I \LL	₋∟∨∟	_	IJ	JLI 🦳 ,	

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
 Présentation du premier prélèvement SEPA inter entreprises 	11,00€
• Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution (Révocation d'une échéance de prélèvement) initiée en agence initiée par Internet ⁽¹⁾ , via Cyberplus	I4,50€ GRATUIT
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (retrait du consentement) initiée en agence initiée par Internet ⁽¹⁾ , via Cyberplus	14,50€ GRATUIT

'HÈOLIES

CHILQUES	
• Remise et paiement de chèque(s) en euros sur une banque française	GRATUIT
• Carnet de remise de chèques (y compris envoi)	GRATUIT
Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier à domicile, envoi simple	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier à domicile, en recommandé	2,08€ HT + frais postaux
• Frais d'émission d'un chèque de banque	15,00€
• Frais d'opposition chèque(s)/chéquier par l'émetteur (le client)	
- par chèque ou série de chèques et par semestre d'opposition	8,25€
• Chèque sur papier libre et non normalisé, chèque muté	41,60€

OTTAL ALTIALL DE LA COMMENCIALISATION	
Carte à autorisation systématique Cotisation carte Visa Business Electron, par an	56,00€
Personnalisation du visuel (Cartego Pro) Photo personnelle ou logo	10,90€
(bour chaque nouveau visuel et bar an)	

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

ESPÈCES

Remise d'espèces	Nous consulter
• Carte Déposia, dépôt d'espèces sur les automates de nos agences 7j/7, de 6h à 22h	GRATUIT
Remise d'espèces non conforme, par remise Plafond mensuel (équivalent à 10 écritures par mois)	9,65€ 96,50€
A (IDENAEN ITC CEDA (2)	

VIREMENTS SEPA (2)	
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Régularisation sur virement reçu	GRATUIT

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽²⁾ Zone SEPA: voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 22.

Demande d'Identifiant Créancier Sepa (ICS)	43,50€ HT
• Remise de prélèvement SEPA télétransmis par Internet, par avis	0,42€
Prélèvement SEPA revenu impayé	12,40€
 Recouvrement sur opération mal exécutée suite à une erreur client 	3,90€
FFFFTS REMIS À L'ENCAISSEMENT (LCR/ROR)	

EFFETS REMIS À L'ENCAISSEMENT (LCR/BOR)	
 Commission de service Remise par Cyberplus ou télétransmise, par effet Remise papier, par effet 	0,47€ 7,00€
Commission de bordereau Support papier, par remise	14,60€
 Commission pour prorogation, modification, avis de sort, impayé, acceptation, par effet 	21,50€
• Commission pour réclamation sur effet, par effet	23,50€

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

À partir de

Solutions de paiement électronique sécurisé à disposition du commerçant pour les paiements par carte bancaire issus de la vente à distance. De nombreuses options sont possibles. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller.

Cyberplus paiement	Nous consulter
Paiement Express Service permettant à nos clients d'encaisser de manière sécurisée les paiements par carte bancaire, sans site Internet ni module de paiement, via un email.	
 Inscription et assistance à l'installation Abonnement, par mois Coût unitaire, à la transaction 	53,00€ HT 5,30€ 0,15€

TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE

• Frais de location + installation + maintenance

- Toutes les gammes de TPE (fixes, mobiles, ADSL,), par mois - TPE dédiés aux Professions Libérales de santé	14,00€ HT Nous consulter
 Commission appliquée aux transactions par cartes bancaires 	Nous consulter pour une étude personnalisée
a luman Dua (Camina d'amakua da l'antinité da la canta kamasina)	

• Jump Pro (Service d'analyse de l'activité de la carte bancaire), par mois et par point de vente, à partir de 5,00€ H7

• Fid Pro (solution de connaissance et fidélisation clients)	
- Frais d'inscription	150,00€ HT
- Abonnement standard, par mois et par point de vente	49,00€ HT
- Abonnement Premium, par mois et par point de vente	79,00€ HT
Frois d'installation du logisial	CR ATL IIT

Frais d'installation du logiciel
 Frais de sortie (pendant les 6 premiers mois suivant l'inscription)

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

(Cotisation à une offre groupée de services)

RYTHMÉO

Notre convention de relation Rythméo est réservée aux clients professionnels (artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, associations réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 millions d'euros). Sous réserve d'éligibilité.

Pour les professionnels : Convention RYTHMÉO Elle inclut un compte courant professionnel, la gestion de vos comptes ligne (abonnement banque à distance), la sécurisation de vos moyens de pa avec Sécuripro ⁽¹⁾ , l'authentification forte et les relevés de compte mensu	Cotisation mensuelle 8,85 €
Elle inclut un compte courant professionnel, la gestion de vos comptes ligne (abonnement banque à distance), la sécurisation de vos moyens de pa	
	iement
Avec RYTHMÉO, vous bénéficiez en plus d'avantages tarifai	res sur les options
• Gestion de compte : - Forfait PRO, à partir de	8,40€
Frais de tenue de compte et commission de mouvement - Forfait PRO pour les SCI, à partir de Frais de tenue de compte et commission de mouvement	4,20€
Moyens de paiement :	
- Carte Visa Business - Carte Visa Gold Business - Carte Visa Platinum Business	3,97€ 10,43€ 17,48€
• Encaissements : - Location de TPE, à partir de	9,80€ HT
 Banque à distance : Télétransmission Solutions logicielles, y compris la télétransmission, à partir de Suite Connect 	4,50 € HT
- Moviplus - Coffre-fort numérique • Protection :	1,90€ 1,87€ HT
- Allô Assistance Pro (2) - Fructi-Facilités Plus (1)	1,34€ 2,25€
Pour les professions libérales :	Cotisation mensuelle
Convention RYTHMÉO Elle inclut un compte courant professionnel, la gestion de vos comptes ligne (abonnement banque à distance), la sécurisation de vos moyens de pa avec Sécuripro, l'authentification forte et les relevés de compte mensuel	iement
Avec RYTHMÉO, vous bénéficiez en plus d'avantages tarifai	res sur les options
Gestion de compte : Forfait PRO, à partir de Frais de tenue de compte et commission de mouvement	8,40€
• Moyens de paiement :	
- Carte Visa Business - CarteVisa Gold Business - Carte Visa Platinum Business	3,97€ 8,69€ 14,56€
• Encaissements : - Location de TPE, à partir de	9,80 € HT
 Location de TPE, dédiée aux professions libérales de sa Banque à distance : 	
 - Télétransmission - Solutions logicielles, y compris la télétransmission, à partir de - Suite Connect - Moviplus - Coffre-fort numérique 	47,12€ e 22,68€ 4,50€ HT I,90€ I,87€ HT
Protection: - Allô Assistance Pro (2)	1,34€
- Fructi-Facilités Plus (1)	2,25€
Pour les associations :	Cotisation mensuelle

(1) Contrat assuré par BPCE Prévoyance, entreprise régie par le Code des assurances. (2) Contrat assuré par Mondial Assistance France SAS, entreprise régie par le code des assurances.

ligne (abonnement banque à distance), la sécurisation de vos moyens de paiement avec Sécuri-Association, l'authentification forte et les relevés de compte mensuels.

Avec RYTHMÉO vous bénéficiez en plus d'avantages tarifaires sur les options :

7 (vec 1(1 11 il 120; vous beneficiez en plus d'avantages air liaires sur	ics options.
 Gestion de compte : Forfait PRO pour les associations, à partir de Frais de tenue de compte et commission de mouvement 	4,20€
 Moyens de paiement : Carte Visa Business Carte Visa Gold Business Carte Visa Platinum Business 	3,97€ 10,43€ 17,48€
• Encaissements : - Location de TPE, à partir de	9,80€ HT
 Banque à distance : Télétransmission Solutions logicielles, y compris la télétransmission, à partir de Suite Connect 	47,12€ 22,68€ 4,50€ HT

- Coffre-fort numérique 1.87 € HT OFFRE RETIRÉE DE LA COMMERCIALISATION FRÉQUENCE PRO Cotisation mensuelle

Notre convention de relation Fréquence Pro est réservée aux professionnels, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 millions d'euros. Elle se compose des services suivants, les Immédiats :

- Cyberplus gestion (1)
- Allô Assistance Pro (2)
- Forfait d'opérations : deux chèques de banque et une opposition sur tous moyens de paiement par an.
- Sécuripro(3)

- Moviplus

La cotisation mensuelle de Fréquence Pro dépend du type de carte choisie (4) :	
- Carte Visa Business	22,44 €
- Carte Visa Gold Business	28,90 €
- Carte Visa Platinum Business	35,95 €

FRÉQUENCE PRO peut être complétée par des produits et services optionnels au choix :

• Les	Pra	tıqı	ıe:
-------	-----	------	-----

• Les Pratiques	
- Forfait de fonctionnement jusqu'à 30 000 €/trimestre :	24,30€(5)
Frais de tenue de compte et commission de mouvement	
- Déposia	GRATUIT
- Extrait de comptes personnalisé	2,59€

Les sur-mesures (en fonction de vos besoins) - Sur-mesure Trésorerie Facilité de fonctionnement, hors coût des intérêts débiteurs.

- Fructi-Facilités Plus ⁽³⁾ , assurance facultative en cas de Décès ou	
d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) pour un capital assuré de 7500€	
- Sur-mesure Technologie	
NA 11 N	

- Moviplus, à partir de

 Télétransmission - Solutions logicielles, y compris la télétransmission, à partir de

Coffre-fort numérique

- Sur-mesure Monétique

- Location de TPE, à partir de

1,90€ 47.12€ 22.68€

GRATUIT 3,00€

1.90€

1.87 € HT 9,80 € HT

- (1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.
- (2) Contrat assuré par Mondial Assistance France SAS, entreprise régie par le code des assurances.
- (3) Contrat assuré par BPCE Prévoyance, entreprise régie par le Code des assurances.
- (4) Pour les conventions Fréquence Pro souscrites avant le 15/04/2015, avec Cyberplus consultation, les cotisations mensuelles sont les suivantes :

 - avec la carte Visa Business 13,44 €
 avec la carte Visa Gold Business 19,90 €
 avec la carte Visa Platinum Business 26,95 €
- (5) Jusqu'à 30000€ de mouvements et au-delà application de la tarification standard.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

10% du montant dû

220,00€

20,90€(1)

40,90€(1)

Par opération

- Plafond mensuel (équivalent à 100 écritures par mois)

9,10€ 910.00€

PÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant de la créance
- maximum	100,00€
 Frais par saisie attribution, frais par saisie conservatoire 	10% du montant dû

- maximum INCIDENTS LIÉS AUX CHÈOUES ÉMIS

· Frais de lettre d'information préalable pour chèque 15.00€ sans provision (lettre Murcef), maximum 1/jour(3)

• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (absence ou insuffisance)

 Inférieur ou égal à 50€ Supérieur à 50€

33.50€ Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire

· Commission de gestion sur compte d'interdit bancaire par une autre banque, par trimestre

45.60€

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES REMIS

10.60€ Frais pour chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision

• Remise de chèque(s) erronée (ex: numéro de compte erroné,...)

9.65€

INCIDENTS LIES AUX AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

 Frais d'information préalable pour virement, prélèvement ou LCR sans provision, maximum 1/jour⁽³⁾ 15.00€

• Frais de rejet de prélèvement ou virement pour défaut de provision, frais de rejet de TIP SEPA ou télérèglement SEPA pour défaut de provision (2)

- Inférieur à 20€ Supérieur ou égal à 20€

Montant de l'opération 10.90€(1)

• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
 Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 	43,30€
• Impayé sur effet/LCR remis, par opération	11,10€
 Frais de rejet de LCR sans provision, sans ordre de payer, demande de prorogation ou paiement partiel 	26,90€
Frais de rejet de LCR autres motifs	6,55€
Commission d'impayé sur effets, mobilisation de créance professionnelle ou billet financier, par opération	24,60€
 Récupération de carte pour usage abusif Suite capture chez un commerçant Suite capture dans un distributeur automatique de billets 	185,00€ 54,20€

1) Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément.

Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération. (3) En cas de paiement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

DÉCOUVERTS ET CREDITS Après étude de votre dossier par la Banque Populaire

et sous réserve de son acceptation

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

· Découvert du compte convenu et formalisé

- Intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel Nous consulter

Découvert du compte non autorisé

 Intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel Nous consulter

 Intérêts sur découvert Standard fixé à TBB(1) + 4,40 points

• Commission de découvert, par trimestre Commission appliquée au plus fort découvert

de chaque mois (maximum 50% des intérêts débiteurs)

· Majoration des intérêts débiteurs Ce sont des intérêts perçus en plus des intérêts débiteurs, lorsqu'un compte est en dépassement de son autorisation. Ils sont calculés sur la partie du découvert dépassant l'autorisation.

0.08% de 40%

à 55 %

FINANCER VOTRE CYCLE D'EXPLOITATION (sauf indication contraire)

Nous consulter

L'intérêt d'escompte est référencé au Taux de Base Bancaire Banque Populaire Rives de Paris (TBB)⁽¹⁾. Les bases de perception sont indexées sur le montant nominal de l'effet et le décompte prorata temporis avec un minimum de 10 jours. Le crédit par escompte est subordonné à une autorisation préalable.

La gestion du poste clients

· Le crédit par escompte

Nous consulter

Le recours à nos solutions de Gestion du Poste Clients vous permet de financer votre activité et de vous développer en toute sécurité (assurance-crédit, affacturage,...).

• La mobilisation de billets financiers, par billet (hors intérêts d'escompte)

GRATUIT

· Les cautions ou garanties à émettre en faveur d'un bénéficiaire en France ou à l'étranger

Nous consulter

Affacturage

Nous consulter

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT(2)

· Prêt moyen, long terme

Frais de dossier proportionnels au montant du prêt

1.00% 200.00€

- Minimum Montage financier

Nous consulter

La Banque Populaire Rives de Paris vous propose une large gamme de financements adaptée à vos besoins : crédit moyen long terme, crédit bail mobilier, crédit bail immobilier, LLD (location longue durée).

AUTRES PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Intervention sur prêt

- Duplicata du tableau d'amortissement ou recherche de document

33.00€

 Modification sans avenant (modification de date de prélèvement, décompte...)

33,00€

 Réaménagement de prêt avec avenant (modification de durée, taux, garantie...)

- Pourcentage du capital restant dû

1,00%

- Minimum

200,00€ 166.00€

• Mainlevée de garantie

Nantissement de fonds de commerce⁽³⁾

Nous consulter

Autres garanties

(1)TBB : Le Taux de Base Bancaire Banque Populaire Rives de Paris est fixé à 6,90% depuis le 01/10/2009. Ce taux est susceptible d'évolution.

2) Les frais s'entendent hors frais de garantie et d'enregistrement, et hors taux

débiteur (nous consulter). (3) A ces frais s'ajoutent les frais facturés par le Trésor Public et les frais de greffe.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le client est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

• Frais de tenue de compte d'épargne inactif non réglementé, par an (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)

30,00€(1)

 Frais de tenue et de gestion de compte-titres inactif, (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier) Application des droits de garde (2)

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

ÉPARGNE BANCAIRE

• Compte à terme (CAT)

Nous consulter

• Titres de Créances Négociables (TCN ou NEU CP/MTN)

Nous consulter

PLACEMENTS FINANCIERS

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

La Banque Populaire, distributeur non indépendant, n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Banque Populaire peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire. La Banque Populaire peut bénéficier d'avantages non monétaires suivants : la formation des conseillers, la fourniture d'informations relatives aux instruments financiers, la participation à une conférence, la mise à disposition d'outils, etc. Ces avantages ont pour objectif notamment d'améliorer la qualité du service fourni au client.

• Ouverture / clôture d'un compte-titres ordinaire

GRATUIT

• Transfert de compte-titres ordinaire vers un autre établissement

Dans la limite d'un plafond de 150 €

- Titres cotés / étrangers, par ligne

12,50 € HT 41,67 € HT

- Titres non cotés, par ligne

Droits de Garde (frais de tenue de compte)

Les droits de garde (frais de tenue de compte) correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Le tarif est annuel et prélevé par moitié chaque semestre civil à terme échu.

• Portefeuille composé de valeurs émises par le Réseau Banque Populaire GRATUIT

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

⁽¹⁾ Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte d'épargne non règlementé inactif (Compte sur Livret, Livret Sociétaire, Compte à Terme, Livret Tréso et Optiplus Agri) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

• Autres portefeuilles - Frais variables par portefeuille ⁽¹⁾	Commission proportionnelle (cumulative par tranche)
Tranche ≤ à 50 000€	0,31%
Tranche > à 50 000 € et ≤ à 150 000 €	0,26%
Tranche > à 150 000 €	0,13%

- Frais fixes par ligne de titres détenus :

- En sus frais fixes par ligne sur titre coté

4,17€ HT - En sus frais fixes par ligne sur titre non coté 20,83 € HT

Frais de transaction (achat ou vente)			
Trais de transaction (achat ou vente)	Internet (I)	Alodis Bourse (2)	
Actions	0,5% du montant de la transaction	I,2% du montant de la transaction	
Organisme de Placement Collectif (OPC) réseau Banque Populaire	Nous consulter		
OPC autres établissements	Nous consulter		

Opérations sur valeurs étrangères

Nous consulter

PARTS SOCIALES

• Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales, quel que soit le support de détention (compte dédié, CTO ou PEA)

GRATUIT

GESTION CENTRALISÉE

Actiflow relevés centralisés	Nous consulter
Actiflow comptes consolidés	Nous consulter
 Actiflow-cash pooling notionnel : fusion des échelles d'intérêts 	Nous consulter
Actiflow-cash pooling physique (direct, indirect)	Nous consulter

FRAIS DIVERS

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

Imprimé Fiscal Unique (IFU)	GRATUIT

• Duplicata d'un Imprimé Fiscal Unique (IFU).

12,96 € HT

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽²⁾ Alodis Bourse 01 71 39 11 71 prix appel local (hors frais et commissions sur transactions boursières).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE*

ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT

Tarif par an (sauf indication contraire)

· Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuripro(1)

69,00€

Sécuripro assure vos chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger et garantit le remboursement :

- du montant du préjudice subi en cas d'utilisation frauduleuse des moyens de paiement suite à perte ou vol,
- des frais d'opposition et de reconfection des moyens de paiement perdus ou volés,
- des frais engagés pour le remplacement de vos clés et papiers en cas de perte ou vol simultanément aux moyens de paiement,
- du vol de fonds et valeurs transportés (espèces ou chèques) suite à une agression entre le local d'activité et la banque.

Pour faire opposition, appelez le 01 84 94 00 93 (appel non surtaxé, coût selon opérateur), 7 jours/7, 24h/24.

- Sécuri-Association, assurance des moyens de paiement⁽¹⁾ hors offre groupée de services
 - Sans option

 - Avec option

23,00€ 80.00€

ASSURER VOTRE FAMILLE ET VOTRE ENTREPRISE

• Fructi-Facilités Plus (1)

Nous consulter

En cas de décès, d'accident ou de maladie entraînant une incapacité absolue et définitive du chef d'entreprise, le capital versé dans le cadre des contrats Fructi-Facilités Plus permet le remboursement des sommes dues à la Banque Populaire au jour du "sinistre" au titre des crédits court terme utilisés (1). Ainsi le remboursement des crédits (dans la limite du montant garanti par le contrat d'assurance) ne sera as supporté par sa famille. Le reliquat éventuel est versé aux bénéficiaires désignés.

PRÉVOYANCE PRO+(5)

Nous consulter

ASSUR-BP Santé Profil Pro⁽²⁾

Nous consulter

ASSURER VOS SALARIÉS

ASSUR-BP Santé Collective⁽³⁾

Nous consulter

ASSURER VOS BIENS ET VOTRE EXPLOITATION

ASSUR-BP Multirisque Pro (4)

Nous consulter

• Fructi-Homme Clé(5)

Nous consulter

ASSUR-BP Auto des professionnels⁽⁴⁾

Nous consulter

• Allô Assistance Pro (6) (conseil juridique, fiscal et social, assistance en cas de sinistre dans le local professionnel), hors offre groupée de services

26.83€

PRÉPARER VOTRE RETRAITE

• PER I (Plan Epargne retraite individuel) (7)

Nous consulter

*Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

- (1) Contrat de BPCE Prévoyance, entreprise régie par le code des assurances.
- (2) Contrat assuré par BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances.
- (3) Contrat assuré par Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité.
- (4) Contrat assuré par BPCE IARD, entreprise régie par le code des assurances.
- (5) Contrat assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances.
- (6) Contrat assuré par Mondial Assistance France SAS, entreprise régie par le code des assurances.

(7) Contrat assuré par BPCE Vie, entreprise régie par le code des assurances.

INGÉNIERIE SOCIALE

INGÉNIERIE SOCIALE

 Participation / Intéressement / Solutions d'épargne retraite Nous consulter

Nous consulter Indemnités de Fin de Carrière

• Titres de services : Chèque ou Carte APETIZ, Nous consulter CA DO Chèque, CA DO Carte, CESU préfinancé, CA DO Chèque culture

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL (2)

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux tarifs à l'international. Nos experts se tiennent à votre disposition pour tout devis personnalisé. Notre tarification s'entend hors frais éventuel pris par le correspondant.

COMPTES EN DEVISES

Tarif à l'unité (sauf indication contraire)

GRATUIT Ouverture d'un compte

GRATUIT Clôture d'un compte 27,50€ 0,10% • Frais de tenue de compte, par trimestre, prélevés sur le compte euro

 Commission de mouvement du compte (ou commission de compte), par mois La commission de mouvement se calcule sur les mouvements débiteurs générés par les transferts, les réglements des remises documentaires et les

réglements des crédits documentaires. Elle est prélevée sur le compte devise. • Mise en relation pour ouverture d'un compte à l'étranger (Connector) Nous consulter

COMMISSION DE CHANGE ET TRÉSORERIE DEVISES

En cas de virement émis ou reçu en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises, la commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

· Commission de change

0,05% - Tranche ≤ 80 000€ - En sus, au-delà de 80 000€ 0.025% - Minimum 15,10€

35,00€ Achat ou vente au comptant / Ordre limite en sus

Couverture de change

Commission de mise en place

- terme fixe/option 80,00€ 35,00 € 35,00 € - coveri Enveloppe +

- Commission de levée anticipée

Arbitrage devises

35.00€ - Commission

· Dépôt à terme en devises

- Taux Nous consulter

- Commission de remboursement anticipé 78,70€

Avances en devises

116.00€ - Commission de mise en place - Taux Nous consulter

51.50€ - Commission de remboursement anticipé

(1) Sous réserve des dispositions et conditions légales en vigueur.

(2) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir détails des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p.22).

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISES (1) (sauf indication contraire)

6,00€

2.58%

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale. Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

 Paiement par carte bancaire en devises ou en euros hors zone EEE⁽²⁾ Commission proportionnelle sur le montant de la transaction 	2,92%
 Retrait d'espèces à un distributeur en devises Commission fixe En sus, commission proportionnelle sur le montant du retrait 	3,15€ 2,92%
• Retrait d'espèces à un guichet bancaire - Pays zone euro (2) - Commission fixe, par opération - En sus, commission de service	6,00€ 1,76%
• Retrait d'espèces à un guichet bancaire - Pays hors zone euro (1)	

VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

- En sus, commission de service, sur le montant converti

- Commission fixe, par opération

Aux conditions ci-dessous, peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger.

Emission d'un virement non SEPA	
Virement en € hors zone SEPA ou en devises quel que soit le pays	5
- Commission proportionnelle au montant de la transaction	
main inacuma	

0.06% 12,60€ minimum 165,00€ - maximum - Frais de dossier (si ordre papier) 5,10€ Voir page 19 - Commission de change (si achat de devises)

13.25 € HT Frais acquit swift • Frais sur transfert urgent (à J) 13,50€

VIREMENTS REÇUS DE L'ÉTRANGER

Réception d'un virement non SEPA	
Virement en devises ou en provenance d'un pays hors zone SEPA	
- Commission fixe	17,50€
- Commission de change (si vente de devises)	Voir page 19

REMISES DOCUMENTAIRES ET EFFETS (EXPORT)

- Commission proportionnelle - minimum - maximum - Frais d'envoi en sus	0,12% 33,00€ 142,00€ 30,00€HT
Remises documentaires à encaisser Commission proportionnelle minimum maximum Frais d'envoi en sus	0,20 % 50,00 € 270,00 € 30,00 € HT

⁽¹⁾ Opérations en devises hors Euro, ou impliquant un pays hors EEE(2). (2) Zone euro, zone EEE et zone SEPA : voir détail des pays dans la rubrique "Bon à savoir" p. 22.

REMISES DOCUMENTAIRES ET EFFETS (IMPORT

Tarif à l'unité auf indication contraire) (sauf

•	Effet	s a	pa	ıyer
			٠.	٠.

Commission proportionnelle

 minimum - maximum

0,15% 22,00 € 77,00 €

· Remises documentaires à payer

- Commission proportionnelle minimum

maximum

0,20% 49,00€ 573,00€

CRÉDITS DOCUMENTAIRES (IMPORT)

Crédit Documentaire Import à vue

- Jusqu'à 30 000 €, forfait⁽¹⁾ - De 30 000 € à 75 000 €, forfait⁽¹⁾

- Au-delà de 75 000 €

· Crédit Documentaire Import différé

- Jusqu'à 30 000 €, forfait (1) - De 30 000 € à 75 000 €, forfait (1) - Au-delà de 75 000 €

 Crédit Documentaire Import à vue ou différé Opérations non comprises dans le forfait

(modification montant ou durée, utilisation supplémentaire, durée supérieure à un trimestre...)

- Ouverture crédoc papier en sus du forfait

Crédit Documentaire Import Clause UPAS

 Abonnement Trade Expert Banque Populaire, par mois - Ouverture crédoc via Internet (2)

350,00€ 445,00€

282.00€ 365,00€

Nous consulter

Nous consulter

Nous consulter

38.00€

Nous consulter

6,00 € HT **GRATUIT**

CRÉDITS DOCUMENTAIRES (EXPORT)

Crédit Documentaire Export

Jusqu'à 30 000 €, forfait⁽³⁾

- Au-delà de 30 000 €

Confirmation de crédit documentaire export

Escompte de crédit documentaire export

- Opérations non comprises dans le forfait (modification montant ou durée, utilisation supplémentaire...)

285.00€ Nous consulter Nous consulter Nous consulter Nous consulter

GARANTIES INTERNATIONALES

Frais d'émission

Acte standard

Acte spécifique

Commission d'engagement

180,00€ Nous consulter Nous consulter

(1) Forfait valable pour un crédit documentaire import d'une durée inférieure à un trimestre, et comprenant une ouverture via Trade Expert Banque Populaire, une modification autre que montant et durée, une utilisation, une transmission et dans le cas d'un crédit documentaire import différé, une acceptation inférieure à 3 mois.

(2) Service Trade Expert Banque Populaire accessible à l'adresse suivante : https://trade-services.natixis.com/portal. Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Forfait valable pour un crédit documentaire export d'une durée inférieure à un trimestre, incluant une ouverture non confirmée, une modification autre que le montant ou la durée, une utilisation et une transmission.

BON À SAVOIR

Liste des pays recensés au 1er août 2021 (susceptible d'évolution)

Zone euro : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

Zone EEE : Espace Économique Européen composé des pays de la zone euro et des pays suivants : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Islande, Liechtenstein, Norvège, Pologne, République tchèque, Roumanie et Suède. Zone SEPA: Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros composé des pays de la zone EEE et des pays suivants : État de la Cité du Vatican, Gibraltar, Guernesey, l'Ile de Man, Jersey, Monaco, Andorre, Royaume-Uni, Saint-Marin et Suisse.

MENTIONS LÉGALES

Fructi-Homme Clé et PRÉVOYANCE PRO+ sont des contrats assurés par :

BPCEVIE, société anonyme au capital social de 161 469 776 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

BPCE PRÉVOYANCE

Société anonyme au capital de 13 042 257,50 € - 352 259 717 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances - 30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. ASSUR-BP Multirisque Pro et ASSUR-BP Auto des professionnels

sont des contrats assurés par :

BPCE IARD, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé. Entreprise régie par le Code des Assurances. 401 380 472 RCS NIORT - N°TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472. CODE APE 6512 Z. Siège Social : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par BPCE IARD.

Sécuripro, Sécuri-Association et Fructi-Facilités Plus sont des contrats assurés par : **BPCE PRÉVOYANCE**

4, rue des Pirogues de Bercy - CS 61241 - 75580 Paris Cedex 12 - France. Société anonyme au capital social de 13 042 257,50 euros. 352 259 717 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social: 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

PER I est un contrat assuré par :

BPCEVIE

4, rue des Pirogues de Bercy - CS 61241 - 75580 Paris Cedex 12 - France. Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros. 349 004 341 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social: 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Allô Assistance Pro est un contrat assuré par :

MONDIAL ASSISTANCE France SAS

Entreprise régie par le code des assurances.

Siège social: 54, rue de Londres - 75394 Paris Cedex 8. 490 381 753 RCS Paris.

ASSUR-BP Santé Pro est un contrat assuré par :

BPCE ASSURANCES Société anonyme au capital de 61 996 212 euros.

Entreprise régie par le code des assurances - 350 663 860 RCS Paris. Siège social: 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 - France.

Les prestations d'assistance sont effectuées par **IMA GIE** Groupement d'intérêt économique au capital de 3 750 000 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social 118 avenue de Paris 79033 Niort Cedex 9

ASSUR-BP Santé Collective est un contrat assuré par :

Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet – 75015 Paris cedex 15.

Les prestations d'assistance sont assurées par IMA Assurances - Société anonyme au capital entièrement libéré de 7 000 000 € - 481 511 632 RCS NIORT - Entreprise régie par le Code des assurances - 118, avenue de Paris CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9. Santéclair, SA au capital de 3 834 029 euros. RCS Nantes 428 704 977. Siège social, 7 Mail Pablo Picasso 44 046 Nantes Cedex I.

RÉSOUDRE UN LITIGE EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également écrire au Service Satisfaction Clients, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas :

 par courrier: Banque Populaire Rives de Paris Service Satisfaction Clients
 80 boulevard Auguste Blanqui
 75204 Paris Cedex 13

• par Internet : www.banquepopulaire.fr/rivesparis

rubrique "e-Réclamation" sur notre page d'accueil

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours calendaires à compter de l'envoi de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Banque Populaire vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

3. En dernier recours, le Médiateur

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Satisfaction Clients, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation et/ou conditions de médiation disponibles sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- Pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance-crédit ou relatives aux fonds propres : Le médiateur du crédit aux entreprises (entreprises, créateurs, chefs d'entreprises, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...)

Par internet (contact dans les 48h) : dossier à remplir en ligne sur le site www.mediateurducredit.fr

- Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), des problèmes de tenue des comptes-titres : Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers

Par internet: http://www.amf-france.org

Par courrier: La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

- Pour les Entrepreneurs individuels exclusivement (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) :

Le médiateur auprès de la FNBP pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire, hors produits financiers, assurances, octroi de crédits ou découverts Par internet : https://www.mediateur-fnbp.fr

Par courrier : Le Médiateur auprès de la FNBP - 20/22 rue Rubens - 75013 Paris

Ces tarifs sont applicables à partir du 01/01/2022 sous réserve d'évolutions fiscales ou réglementaires. Conformément à la réglementation, la modification des conditions tarifaires, comme toute modification de votre convention de compte vous sera communiquée un mois avant leur date d'entrée en vigueur. En cas de non acceptation de votre part de ces modifications vous devrez dénoncer le produit ou le service concerné et/ou votre convention de compte avant leur date d'entrée en vigueur. Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller. Les conditions de votre convention de compte sont disponibles auprès de votre agence ou sur notre site internet. La majorité des commissions est exonérée de TVA. Cependant conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit, au taux en vigueur à la date de l'opération (TVA au taux de 20 %, taux en vigueur au 1er août 2021). Ces tarifs sont donc susceptibles de varier sans préavis en cas de variation du taux de TVA. Notre tarification est disponible en agence ou sur notre site Internet www.banquepopulaire.fr/rivesparis.

Les coordonnées de votre agence :

sur notre site Internet:

www.banquepopulaire.fr/rivesparis

sur votre extrait de compte

Vous pouvez contacter directement votre conseiller au tarif d'un appel local.

Un accès direct à votre compte :

Par téléphone:

- auprès de votre conseiller (1)(2)
- avec Tonalité + (serveur vocal)

- Depuis la France : 0 892 892 092 Service 0,40 € / min

- Depuis l'étranger : **+(33) 1 41 86 24 40** (2)

24h/24 par Internet :

avec un abonnement Cyberplus www.banquepopulaire.fr/rivesparis

24h/24 sur votre smartphone :

grâce à l'application Banque Populaire

disponible sur l'App Store, Android, Google Play et Blackberry App World (3)

Retrouvez l'ensemble de notre tarification en agence ou sur notre site internet www.banquepopulaire.fr/rivesparis

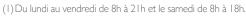
Banque Populaire Rives de Paris

80 Avenue Auguste Blanqui 75204 Paris cedex 13

Téléphone : 01 73 07 48 37

Internet: www.banquepopulaire.fr/rivesparis





(2) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

(3) Disponible avec abonnement Cyberplus.

